

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Désignation de l'entreprise <u>REZO SERVICES</u>				Néant <input type="checkbox"/> *				
Adresse de l'entreprise <u>9/11 AVENUE MICHELET 93800 SAINT OUEN</u>								
Numéro SIRET * <u>5 1 9 5 4 9 4 1 4 0 0 0 1 8</u>								
Durée de l'exercice en nombre de mois * <u>1 2</u>		Durée de l'exercice précédent * <u>1 2</u>						
		Exercice N clos le <u>3 1 1 2 2 0 1 3</u>		Exercice N-1 clos le <u>3 1 1 2 2 0 1 2</u>				
<b>ACTIF</b>		Brut 1	Amortissements - Provisions 2	Net 3	Net 4			
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles							
	Fonds commercial *	010	012					
	Autres *	014	016					
	Immobilisations corporelles *	028	030	809	34	775		
	Immobilisations financières * (1)	040	042					
	Total I (5)	044	048	809	34	775		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS							
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052					
	Marchandises *	060	062					
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066					
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	070	2 766	33	2 733	741
		Autres * (3)	072	074				324
	Valeurs mobilières de placement	080	082					
	Disponibilités	084	086	7 948		7 948	6 599	
	Charges constatées d'avance *	092	094	114		114	248	
		Total II	096	098	10 828	33	10 795	7 912
	Total général (I + II)	110	112	11 637	67	11 570	7 912	
<b>PASSIF</b>				Exercice N NET	1	Exercice N-1 NET	2	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120						
	Écarts de réévaluation	124						
	Réserve légale	126						
	Réserves réglementées*	130						
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * <u>131</u> )	132						
	Report à nouveau	134		600	314			
	Résultat de l'exercice	136		637	286			
	Provisions réglementées	140						
	Total I	142		1 238	600			
	Provisions pour risques et charges	154						
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164						
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		3 052	1 232			
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : ..... <u>169</u> )	172		7 281	6 080			
	Produits constatés d'avance	174						
		Total III	176		10 333	7 312		
	Total général (I + II + III)	180		11 570	7 912			
RENVois	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195				
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	809			
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors T.V.A des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184				

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts) Désignation de l'entreprise REZO SERVICES

Néant  \*

**A - RÉSULTAT COMPTABLE**

Exercice N clos le 3 1 1 2 2 0 1 3 Exercice N-1 clos le 3 1 1 2 2 0 1 2

		1		2		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	209		210		
	Production vendue { biens dont export et livraisons intracommunautaires services * }		215		214	
			217		218	11 442
						19 948
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222		
	Production immobilisée *			224		
	Subventions d'exploitation reçues			226		3 000
Autres produits			230			
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232	11 442	22 949
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234		2 950
	Variation de stock (marchandises) *			236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *			240		
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)			242	10 139	19 140
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE*)	243		244	543	510
	Rémunérations du personnel *			250		
	Charges sociales (cf. renvoi 380)			252		
	Dotations aux amortissements *			254	34	
	Dotations aux provisions			256	33	
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles }	259		262	3	13
	Total des charges d'exploitation (II)				264	10 752
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	690	336
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)			280		
	Produits exceptionnels (IV)			290	42	
	Charges financières (V)			294		
	Charges exceptionnelles (VI)			300		
	Impôts sur les bénéfices * (VII)			306	94	50
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310	637	286
<b>B - RÉSULTAT FISCAL</b> Reportez le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				312	637	314
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318		
	Provisions non déductibles *			322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033.not)			324		
Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		330			
		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*		248		
Déductions	Entreprise nouvelles (44 sexies)	986	Zone franche urbaine (44 octies et octies A)	987	Zones de revitalisation rurales (44 quinquies)	138
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981	Jeune entreprise innovante (44 sexies A)	989	Pôle de compétitivité (44 undecies)	990
	Divers* dont ZFA (44 quaterdecies)	345	Investissements outre-mer	344	Créance due au report en arrière du déficit	346
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				352	637	354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière (Entreprises I.S. seulement)			356		
	Déficits antérieurs reportables : * ..... dont imputés sur le résultat :					360
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				370	637	372
Primes et cotisations complémentaires facultatives	381		Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant* :	380	n° du centre de gestion agréé :	388
Montant de la T.V.A. collectée	374	3 283	Effectif moyen du personnel* :	376	dont apprentis :	
Montant de la T.V.A. déductible sur biens et services (sauf immobilisations) :	378	1 290	Montant des prélèvements personnels de marchandises* :	399	handicapés :	
					Effectif affecté à l'activité artisanale	861

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

SAGE Experts-comptables janvier 2014

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : REZO SERVICES

Néant \*

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale *		
ACTIF IMMOBILISÉ								Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446		
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460		462		464		466		
	Autres immobilisations corporelles	470		472	809	474		476	809	
Immobilisations financières		480		482		484		486		
TOTAL		490		492	809	494		496	809	
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES										
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506		
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516		
	Constructions	520		522		524		526		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536		
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546		
	Matériel de transport	550		552	34	554		556		
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566	34	
TOTAL		570		572	34	574		576	34	
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 16 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)						
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
	6	7	8	9	10					
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values					
					Court terme *	Long terme				
						19 % ⑥	15 % ou 16 % ⑦	0 % ⑧		
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧			
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589		
Plus-values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations	590	583	594	595		
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 <i>terdecies</i> ).						591				
TOTAL					596	585	597	599		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-N0T.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

SAGE Experts-comptables janvier 2014

4

## RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Formulaire obligatoire (article 302 <i>Septies</i> A/bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise : REZO SERVICES						Néant <input type="checkbox"/> *	
<b>I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES</b>									
<b>A NATURE DES PROVISIONS</b>		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606				
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607				
	Autres provisions réglementées*	610	612	614	616				
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626				
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636				
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646				
	Sur clients et comptes rattachés	650	652	33 654	656			33	
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666				
TOTAL		680	682	33 684	686			33	
<b>B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES</b>					<b>C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT</b> (si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)				
		Dotations		Reprises					
Immob. incorporelles	700	705				1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes		
Terrains	710	715				2			
Constructions	720	725				3			
Inst. techniques mat. et outillage	730	735				4			
Inst. générales, agencements amén. div.	740	745				5			
Matériel de transport	750	755				6			
Autres immobilisations corporelles	760	765				7			
TOTAL		770	775			Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B		780	
<b>II DÉFICITS REPORTABLES</b>					<b>III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C</b>				
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982		Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI		995			
Déficits imputés		983		Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)		996			
Déficits reportables		984		<b>IV DISTRIBUTIONS SOUMISES À L'ARTICLE 235 TER ZCA</b>					
Déficits de l'exercice		860		Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 <i>ter</i> ZCA au titre de l'exercice		129			
Total des déficits restant à reporter		870		<b>V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art. L3113-1 du Code des Transports)</b>		800		<input type="checkbox"/>	
<b>VI CRÉDITS D'IMPÔT</b>									
Crédit d'impôt recherche	202		Crédit d'impôt pour dépenses de formation des dirigeants	203		Crédit d'impôt famille	204		
Réduction d'impôt en faveur du mécénat	205		Crédit d'impôt investissement en Corse	206		Crédit d'impôt en faveur de l'apprentissage	207		
Crédit d'impôt afférent aux valeurs mobilières (BIC)	208		Autres imputations	211		Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi	139		

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.  
\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du code général des impôts).

5

### DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE PRODUITE AU COURS DE L'EXERCICE

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Désignation de l'entreprise : REZO SERVICES		Néant <input type="checkbox"/> *
Exercice ouvert le : 01012013	et clos le : 31122013	Durée en nombre de mois <span style="border: 1px solid black; padding: 2px;">1 2</span>
<b>I - Production de l'entreprise</b>		
Ventes de marchandises	108	
Production vendue - Biens	109	
Production vendue - Services	141	11 442
Production stockée	111	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues et abandons de créances à caractère financier (en partie)	113	
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115	
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
<b>TOTAL 1</b>	<b>144</b>	<b>11 442</b>
<b>II - Consommation de biens et services en provenance de tiers</b>		
Achats de marchandises (droits de douane compris)	121	
Variation de stocks (marchandises)	122	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	123	
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)	145	
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	125	10 108
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	31
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148	3
Abandons de créances à caractère financier (en partie)	149	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	150	
Taxes sur le C.A. autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I. P.P.	133	
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
<b>TOTAL 2</b>	<b>152</b>	<b>10 142</b>
<b>III - Valeur ajoutée produite</b>		
Calcul de la valeur ajoutée	TOTAL 1 - TOTAL 2	137 1 300
Valeur ajoutée de référence assujettie à la CVAE (à reporter sur la 1329 et la 1330-CVAE)	117	1 300

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 146, 148 et 133 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143 et portées en ligne 128.

6 COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Formulaire obligatoire  
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt  
[ ]

(1) Néant  \*

EXERCICE CLOS LE [ 31122013 ] N° SIRET [ 5 1 9 5 4 9 4 1 4 0 0 0 1 8 ]

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE [ REZO SERVICES ]

ADRESSE (voie) [ 9/11 AVENUE MICHELET ]

CODE POSTAL [ 93800 ] VILLE [ SAINT OUEN ]

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D' ACTIONS CORRESPONDANTES	902
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D' ACTIONS CORRESPONDANTES	904

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique [ ] Dénomination [ ]  
 N° SIREN (si société établie en France) [ ] % de détention [ ] Nb de parts ou actions [ ]  
 Adresse : N° [ ] Voie [ ]  
 Code Postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

Forme juridique [ ] Dénomination [ ]  
 N° SIREN (si société établie en France) [ ] % de détention [ ] Nb de parts ou actions [ ]  
 Adresse : N° [ ] Voie [ ]  
 Code Postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

Forme juridique [ ] Dénomination [ ]  
 N° SIREN (si société établie en France) [ ] % de détention [ ] Nb de parts ou actions [ ]  
 Adresse : N° [ ] Voie [ ]  
 Code Postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

Forme juridique [ ] Dénomination [ ]  
 N° SIREN (si société établie en France) [ ] % de détention [ ] Nb de parts ou actions [ ]  
 Adresse : N° [ ] Voie [ ]  
 Code Postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) [ ] Nom patronymique [ ] Prénom(s) [ ]  
 Nom marital [ ] % de détention [ ] Nb de parts ou actions [ ]  
 Naissance: Date [ ] N° Département [ ] Commune [ ] Pays [ ]  
 Adresse : N° [ ] Voie [ ]  
 Code Postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

Titre (2) [ ] Nom patronymique [ ] Prénom(s) [ ]  
 Nom marital [ ] % de détention [ ] Nb de parts ou actions [ ]  
 Naissance: Date [ ] N° Département [ ] Commune [ ] Pays [ ]  
 Adresse : N° [ ] Voie [ ]  
 Code Postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

SAGE Experts-comptables janvier 2014

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire  
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1) Néant  \*

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

N° SIRET

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

ADRESSE (voie)

CODE POSTAL  VILLE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/> Voie <input type="text"/>	
Code Postal <input type="text"/> Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>	
Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/> Voie <input type="text"/>	
Code Postal <input type="text"/> Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>	
Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/> Voie <input type="text"/>	
Code Postal <input type="text"/> Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>	
Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/> Voie <input type="text"/>	
Code Postal <input type="text"/> Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>	
Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/> Voie <input type="text"/>	
Code Postal <input type="text"/> Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>	
Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/> Voie <input type="text"/>	
Code Postal <input type="text"/> Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>	

SAGE Experts-comptables janvier 2014

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT.

N° 11084 \* 15

Formulaire obligatoire  
(art. 223 du Code général des impôts)N° 2065-SD  
(2014)

Direction Générale des Finances Publiques

## IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Timbre à date du service

Exercice ouvert le 01012013 et clos le 31122013

Régime simplifié d'imposition Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe Régime réel normal 

## A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Adresse du siège social :

Identification du destinataire  
REZO SERVICES  
9/11 AVENUE  
MICHELET  
93800 SAINT OUEN  
5 1 9 5 4 9 4 1 4 0 0 0 1 8  
N° SIRET

## B ACTIVITÉ

Préciser éventuellement :  
l'ancienne adresse en cas  
de changement :

Activités exercées (souligner l'activité principale) :

ASSURER ET PROPOSER DES SERVICES INDIVIDUALISES AUX ENTRE

le téléphone:

Si vous avez changé d'activité, cochez la case 

## RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires. (Articles 223 A à U du CGI)

- Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante
- Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère.

N° SIRET 

## C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

<b>1 Résultat fiscal</b> ①	Bénéfice imposable au taux de 33,1/3 % <input type="text"/>	Bénéfice imposable au taux de 15 % <input type="text" value="637"/>	Déficit (report de la ligne XO du 2058 A ou 372 du 2033 B) <input type="text"/>
<b>2 Plus-values</b> ②	Plus-values à long terme imposables au taux de 15 % <input type="text"/>	Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de brevet au taux de 15% (ligne 17 du tableau n° 2059A ou 591 du 2033C) (sous déduction du montant imposé à 15% du cadre 1) <input type="text"/>	
Plus-values à long terme imposables au taux de 19% <input type="text"/>	Autres plus-values imposables au taux de 19% <input type="text"/>	Plus-values à long terme imposables au taux de 0% <input type="text"/>	Plus-values exonérées art. 238 quinquies <input type="text"/>
<b>3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches</b> (cocher la case selon le cas). Ces montants ne doivent pas être retranchés des résultats mentionnés en C-1 et C-2 ③			
Entreprises nouvelles art. 44 <i>sexies</i> <input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes <input type="checkbox"/>	Zones franches urbaines <input type="checkbox"/>	Pôle de compétitivité <input type="checkbox"/>
Entreprises nouvelles art. 44 <i>septies</i> <input type="checkbox"/>		Zones franches d'activités art. 44 <i>quaterdecies</i> <input type="checkbox"/>	Autres dispositifs <input type="checkbox"/>
Sociétés d'investissements immobiliers cotées <input type="checkbox"/>	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) <input type="text"/>		Plus-values exonérées relevant du taux à 15% <input type="text"/>

## D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

- Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt  
Impôt déjà versé au Trésor (Crédit d'impôt) indiqué sur les certificats joints au relevé de solde d'impôt sur les sociétés ou afférent aux primes de remboursement
- Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet État, territoire ou collectivité. Total figurant en cartouche au cadre VII de l'imprimé n° 2066

## E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50 % 

**Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2065 par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2% prévue par l'article 1738 du code général des impôts. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr).**

Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr) dans la rubrique "Recherche de formulaires", numéros d'imprimés "2032" ou "2033", formulaires "2032-NOT" ou "2033-NOT".

CGA  Viseur conventionné 

Nom, adresse, téléphone, télécopie :

- Professionnel de l'expertise comptable : LGPN &amp; ASSOCIES VAUX SUR SEINE

- Conseil :

- CGA :

- N° d'agrément du CGA 

À SAINT OUEN ..... le 03042014  
Signature et YVES HARAUCHAMPS  
qualité du déclarant TRESORIER



F RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS		
Montant global brut des distributions correspondant aux intérêts, dividendes, revenus et autres produits des actions et parts sociales payables aux associés, actionnaires et porteurs de parts <b>1</b>	Payées par la société elle-même	a
	Payées par un établissement chargé du service des titres	b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) <b>2</b>		c
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées		d
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus <b>3</b>  (À préciser par nature sur les lignes e à h)		e
		f
		g
		h
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI <b>4</b>		i
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		j
Montant des revenus répartis <b>5</b>	total (a à h)	

G RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (cf. notice de la déclaration n°2065)								
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-6 à 6 ann. III au CGI) : - SARL - tous les associés ; - SCA - associés gérants ; - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités ; - SEP et sté de copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants.	Pour les SARL	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit		Montant des sommes versées :					
			à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6		
1	2	3	4	5 Indemnités forfaitaires	6 Remboursements	7 Indemnités forfaitaires	8 Remboursements	

H AFFECTATION DES VOITURES DE TOURISME (cf. notice de la déclaration n°2065)					
Voitures affectées aux dirigeants ou aux cadres			Voitures utilisées pour les besoins généraux de l'exploitation		
Caractéristiques marque et puissance	Nom, qualité et adresse de la personne à laquelle la voiture est affectée	Propriétaire (P) ou non propriétaire (NP)	Caractéristiques marque et puissance	Service auquel la voiture est affectée	Propriétaire (P) ou non propriétaire (NP)

I DIVERS	NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

J CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION			
RÉMUNÉRATIONS		MOINS-VALUES À LONG TERME IMPOSÉES À 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés <b>a</b>		MVLТ restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLТ imputée sur les PVLТ de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages <b>b</b>		MVLТ réalisée au cours de l'exercice	
		MVLТ restant à reporter	

## FEUILLET DE SAISIE RAPIDE DES VARIABLES INTERACTIVES

### Réal Simplifié 2033 Millésime 2014

#### SAISIE PORTANT SUR L'IMPRIME 2033 A

##### Libellés et valeurs des zones à compléter

#### CAPITAUX PROPRES

Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants (131)) :

#### RENOIS

1 - Dont immobilisations financières à moins d'un an (193) :

4 - Dont dettes à plus d'un an (195) :

2 - Dont créances à plus d'un an (197) :

3 - Dont comptes courants d'associés débiteurs (199) :

#### SAISIE PORTANT SUR L'IMPRIME 2033 B

##### Libellés et valeurs des zones à compléter

#### CHARGES D'EXPLOITATIONS

Autres charges { - dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger (259) :  
- dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles (260) :

#### REINTEGRATIONS

Rémunérations et avantages personnels non déductibles (316) :

Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I) et autres amortissements non déductibles (318) :

Impôts et taxes non déductibles (cf page 7 de la notice 2033.not) (324) :

Divers, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés (247) :

écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM (248) :

#### DEDUCTIONS

Entreprise nouvelles (44. sexies) (986) :

Zone franche urbaine (44. octies et octies A) (987) :

Zones de revitalisation rurales (138) :

Zones de restructuration de la défense (127) :

Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies) (981) :

Jeune entreprise innovante (44. sexies A) (989) :

Pôle de compétitivité (44. undécies) (990) :

Divers, dont : ZFA (345) (44 quaterdécies) :

Investissements outre-mer (344) :

Créance due au report en arrière du déficit (346) :

#### DEFICITS

Déficit de l'exercice reporté en arrière (Entreprises I.S. seulement) (356) :

Primes et cotisations complémentaires facultatives (381) :

Effectif moyen du personnel (376) :

dont apprentis :

handicapés :

Montant de la T.V.A collectée (374) :

3 283

Effectif affecté à l'activité artisanale (861) :

Montant de la T.V.A déductible sur biens et services (sauf immobilisations) (378) :

1 290

Montant des prélèvements personnels de marchandises (399) :

#### SAISIE PORTANT SUR L'IMPRIME 2033 C

##### Libellés et valeurs des zones à compléter

Plus-values taxables à 19 % (579) :

#### SAISIE PORTANT SUR L'IMPRIME 2033 D

##### Libellés et valeurs des zones à compléter

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (982) :

Déficits imputés (983) :

Déficits de l'exercice (860) :

#### CREDITS D'IMPOT

- Recherche (202) :

- Pour dépenses de formation des dirigeants (203) :

- Famille (204) :

- En faveur du mécénat (205) :

- Investissement en Corse (206) :

- En faveur de l'apprentissage (207) :

- Affèrent aux valeurs mobilières (208) :

- Autres imputations (211) :

- Pour la compétitivité et l'emploi (139) :

# FEUILLET DE SAISIE RAPIDE DES VARIABLES INTERACTIVES

## Réel Simplifié 2033 Millésime 2014

### SAISIE PORTANT SUR L'IMPRIME 2033-E

**Valeur ajoutée produite**

Valeur ajoutée de référence assujettie à la CVAE (117) : 1 300

# FEUILLET DE SAISIE RAPIDE DES VARIABLES INTERACTIVES

## Impôts sur les sociétés Millésime 2014

### SAISIE PORTANT SUR L'IMPRIME 2065

#### Libellés et valeurs des zones à compléter

#### C - RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION

##### 1 Résultat fiscal

Bénéfice imposable  
au taux de 15 % : 637

##### 2 Plus-values

Plus-values à long terme imposables au taux de 15 % : Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15 % (ligne 17 du tableau n° 2059-A ou 591 du tableau 2033-C ) (sous déduction du montant imposé à 15% di cadre 1) :

Plus-values à long terme imposables au taux de 19 % : Autres plus-values imposables au taux de 19% : Plus-values à long terme imposables au taux de 0% : Plus-values exonérées art. 238 quinquies :

##### 3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprise ou zones franches

Entreprises nouvelles art. 44 sexies : Jeunes entreprises innovantes : Zones franches urbaines : Pôle de compétitivité :

Entreprises nouvelles art. 44 septies : Zone franches d'activités art. 44 quaterdecies : Autres dispositifs : Zone de restructuration de la défense art.44 terdecies :

Sociétés d'investissements immobiliers cotées :

Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) :

Plus-values exonérées relevant du taux de 15 % :

#### D - IMPUTATIONS

##### 1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt

Impôt déjà versé au Trésor (Crédit d'impôt) indiqué sur les certificats joints au relevé de solde d'impôt sur les sociétés ou afférent aux primes de remboursement :

##### 2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

Total figurant en cartouche au cadre VII de l'imprimé n° 2066 :

#### E - CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS

Recettes nettes soumises à la contibution 2,50% :

### SAISIE PORTANT SUR L'IMPRIME 2065 Bis

#### Libellés et valeurs des zones à compléter

#### J - CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

##### REMUNERATIONS

- Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés.

- Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages

##### MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15 %

- MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice

- MVLT réalisée au cours de l'exercice

- MVLT imputée sur les PVL de l'exercice

- MVLT restant à reporter

### SAISIE PORTANT SUR L'IMPRIME 2067

#### Libellés et valeurs des zones à compléter

#### B - AUTRES FRAIS

Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 65 euros par bénéficiaire (toutes taxes comprises) :

Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement : 8 488

#### C - ELEMENT DE REFERENCE

Total des dépenses de l'exercice précédent :

Bénéfices imposables de l'exercice précédent :